

# L'économie sociale et solidaire

Portées par un projet collectif, les structures de l'économie sociale et solidaire se retrouvent autour de valeurs et de principes communs :

- L'utilité sociale prime sur le capital : richesses non-monétaires mises en avant
- L'adhésion est ouverte et volontaire
- La gestion est démocratique : élection des dirigeants, une personne – une voix, mise en place d'instances collectives de décision ...
- La lucrativité est limitée : fonds propres impartageables, majeure partie des excédents non redistribuable.

Source : <http://www.cress-bn.org/>

L'économie sociale et solidaire recouvre une très grande diversité d'entreprises qui relèvent de statuts juridiques différents : associations, coopératives, mutuelles, fondations.

Elle peut concerner tous les domaines de l'activité économique, à savoir l'épargne (placements dans des fonds solidaires), la consommation (achats commerce équitable), l'emploi (chantiers d'insertion), l'agriculture (Associations de Maintien d'une Agriculture Paysanne, Jardins de Cocagne), le tri et le recyclage des déchets (par exemple l'association Tri-tout solidaire à Saint-Lô – 50).

L'économie solidaire permet aux collectivités locales et aux comités de bassins d'emploi de créer de nouveaux réseaux de soutien à la création d'activités, de favoriser l'émergence d'entrepreneurs individuels ou collectifs, de promouvoir des valeurs de solidarité et de réciprocité à l'échelle des individus comme des territoires, de développer de l'épargne de proximité, de favoriser la qualité de vie pour tous et la préservation des ressources naturelles.

Pour favoriser le développement de nouvelles activités et l'accueil de nouveaux acteurs, il est aussi nécessaire de rationaliser le réseau des acteurs (meilleure organisation, meilleure communication, connaissances communes du territoire, perspectives en matière de nouvelles niches, complément du panel des acteurs).

Sur la base de ce projet politique, des élus locaux ont manifesté le besoin d'une coordination au plan national. Le [Réseau des Territoires de l'Economie Solidaire](#) se propose d'être le lieu de rencontre des collectivités engagées dans une démarche d'économie solidaire.

Source : <http://www.apeas.fr/Pourquoi-et-comment-impulser-une.html>

## **POUR ALLER PLUS LOIN...**

Économie Sociale et Solidaire en Basse-Normandie :

<http://www.arde.org/-l-ARDES->

<http://www.cress-bn.org/>

<http://europe-crean.eu/contact/coordonnees/>

<http://www.region-basse-normandie.fr/?q=economie-sociale-et-solidaire>

<http://tritoutsolidaire.blogspot.fr/>

Économie Sociale et Solidaire en France :

<http://rtes.fr/>

<http://www.reseaucocagne.asso.fr/>